

COLLEGE DOLTO, ENSEMBLE DANS LA GREVE POUR FAIRE RECULER LA SOUFFRANCE AU TRAVAIL  
LYCEE JEAN LURÇAT SOLIDAIRES FACE A L'AUTORITARISME

## **SOUFFRANCE AU TRAVAIL : DANS L'EDUCATION AUSSI !**

Des CDD contraints au chômage pendant les mois d'été, des AED remerciés en juin parce qu'ils déplaisent, des contrats aidés sans cesse menacés de non renouvellement ou déplacés, des enseignants traînés devant les instances disciplinaires, des AVSco dont le contrat de travail est brutalement modifié à la mi-septembre...

**Toutes ces pressions développent le stress et font régner l'insécurité au travail.  
A cela s'ajoute l'accélération de la dégradation des conditions de travail :**

- de moins en moins d'agents pour faire le travail qui devient exténuant,
- des agents fatigués qui en tombent malade,
- dans le primaire, rallongement des journées de travail à cause des aides personnalisées et de l'annualisation des 108 heures,
- des remplaçants sur temps partiels qui se retrouvent sur 4 écoles,
- dans le secondaire, des enseignants qui ont de plus en plus de compléments de services,
- des TZR sur trois établissements ; de fortes pressions pour leur imposer des heures supplémentaires,
- des administratifs aussi qui voient leurs charges de travail augmenter sans aucune création de poste,
- des postes qui ne sont pas aménagés pour les salariés qui rencontrent des problèmes de santé.

### **Les hiérarchies harcèlent les personnels.**

Au lieu de se retourner vers le rectorat ou les collectivités territoriales concernées quand ils manquent de moyens et de personnels, on voit des inspecteurs de circonscriptions, des chefs d'établissements ou des gestionnaires abuser de leur pouvoir, faire de l'autoritarisme et exercer des pressions inadmissibles sur les personnels. Ils adressent des remarques humiliantes à certains enseignants auxquels ils collent un rapport à la moindre difficulté. Les personnels administratifs subissent au quotidien les humeurs de la hiérarchie et sont souvent et autoritairement contraints de s'exécuter. Les ouvriers sont surchargés de tâches jusqu'à épuisement et menacés de rapports en cas de résistance. Dans certains cas lorsqu'il y a accumulation de brimades, on se retrouve dans le cadre du harcèlement moral tel qu'il est défini par la loi du 17 janvier 2002.

### **Ministère et collectivités territoriales responsables de la souffrance au travail.**

Les dizaines de milliers de suppressions de postes d'agents administratifs et d'enseignants s'ajoutent à la disparition de nombreux postes de titulaires chez les agents depuis quelques années. Les non remplacements des agents et l'insécurité de l'emploi (contrats aidés, CDD multiples, AED...) font vivre un stress permanent et détériorent sérieusement l'atmosphère au travail. Le ministère de l'éducation, les collectivités territoriales portent une lourde responsabilité dans l'aggravation de la souffrance au travail. Un mois après la rentrée, la fatigue se fait durement sentir. Certains, de plus en plus nombreux, viennent au travail l'estomac noué se demandant comment la journée se déroulera. D'autres tombent malades et ne peuvent plus exercer de la même manière.

### **Ne nous laissons pas faire.**

Comme au collège Françoise Dolto (20<sup>ème</sup>) et au lycée Jean Lurçat (13<sup>ème</sup>) où les personnels ont décidé d'en finir avec ces situations invivables, c'est ensemble, enseignants, ouvriers et administratifs qu'ils ont décidé de réagir pour imposer qu'on les entende enfin et que soient prises des mesures significatives.

*Si vous souhaitez contacter SUD éducation pour vous informer, vous défendre, organiser une heure d'information syndicale dans votre école ou votre établissement ou adhérer. Renvoyez ce coupon :*

Nom : ..... Prénom : ..... Ecole/Etablissement : .....  
Adresse personnelle (facultatif) : .....  
Téléphone (facultatif) : ..... Mél. (facultatif) : .....